

INFORMATIONS – JUIN 2017

S o m m a i r e

Important

N° 1171 - LES INFOS DU MOIS :

- Calendrier de travail des personnels 2017-2018
- Mutualisation des indemnités de direction
- Statut unique du Chef d'établissement
- Situation de l'emploi des salariés des OGEC

STATUTS DES OGEC

En début d'année scolaire, les nouveaux statuts des OGEC et la procédure d'adoption ont été présentés au cours de réunions délocalisées dans les différents secteurs du département. Chaque OGEC avait jusqu'à la fin de l'année scolaire (nous y sommes presque) pour convoquer une assemblée générale extraordinaire.

D'après notre pointage, certains n'ont pas encore engagé la procédure d'adoption ou ne nous ont pas adressé une copie des nouveaux statuts et une copie du récépissé de déclaration à la Préfecture.

Nous leur demandons de faire le nécessaire d'ici le 31 août.

N.B. : le dossier complet est disponible à partir de la page d'accueil du site internet de l'UDOGEC et toute l'équipe est à votre disposition pour vous accompagner.



LES INFOS DU MOIS

I. CALENDRIER DE TRAVAIL DES PERSONNELS 2017-2018

Chaque année, vous devez remettre aux salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée dont l'horaire de travail est annualisé ou modulé (tous les salariés ou presque sont concernés), un calendrier précisant :

- Les semaines de récupération ou semaines à « 0 » heure,
- Les semaines de congés payés,
- La répartition des heures de travail sur les semaines travaillées,
- Le total annuel des heures réellement travaillées (Identique à celui du contrat de travail)

Le dossier complet comprenant les différents modèles de calendriers, peut être téléchargé sur le site internet <http://www.udogec22.org> (rubrique publications, Juin 2017).

Il comprend un sommaire, un exemple de calendrier complété et 4 calendriers pré-remplis au niveau des congés payés et des jours à « 0 » heure selon les droits des salariés : 36 jours ou 51 jours ouvrables de congés payés, heures payées supérieures ou inférieures à 104 heures par mois.

RAPPEL: pas de calendrier à faire pour les contrats aidés (CUI, CAE, ...), car pas d'annualisation.

II. MUTUALISATION DES INDEMNITES DE DIRECTION

Son financement est assuré par une cotisation appelée par l'UROGEC dans le cadre de la M.U.R.I.O (Mutualisation Régionale Inter OGEc) auprès de tous les établissements, écoles, collèges et lycées.

En cette fin d'année scolaire, les écoles primaires de 2 à 6 classes pour lesquelles le coût moyen par élève est le plus élevé vont recevoir leur subvention annuelle.

Elle est fonction du nombre de classes et est versée par l'UROGEC.

• écoles à 2 classes	6 360 €	• écoles à 5 classes	2 340 €
• écoles à 3 classes	5 200 €	• écoles à 6 classes	1 375 €
• écoles à 4 classes	3 765 €		

III. STATUT UNIQUE DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Elaboré sous l'égide du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, le statut unique du Chef d'établissement (1^{er} et 2nd degré) a été adopté par le Comité National de l'Enseignement Catholique du 24 mars 2017.

Pour son application, en particulier pour la grille de rémunération, prévue progressivement à partir de l'année scolaire 2017-2018, les directeurs diocésains de Bretagne et les tutelles se concertent et donneront les éléments dans les prochaines semaines.

Pour l'heure, nous vous invitons à en prendre connaissance (site UDOGEC, rubrique publications, Juin 2017).

IV. SITUATION DE L'EMPLOI DES SALARIES DES OGECC

Suite à l'enquête diligentée auprès des établissements et aux dossiers de candidature reçus, vous trouverez, ci-dessous, la liste des **Personnels ayant déjà travaillé dans l'Enseignement Catholique** (CDD, CAE, CUI, etc...) :

1 – Fermeture d'Etablissement ou licenciement pour motif économique : Néant.

2 – Personnels ayant une réduction d'horaire pour motif économique : Néant

3 – Personnels ayant déjà travaillé dans l'Enseignement Catholique (CDD, CUI, etc...)

- Personnel d'éducation :

-PRIME Géraldine	Ecole St Joseph PLOUER/RANCE	Surveillante	01/11/2015-30/10/2017
-RICHARD Grégory	Ecole St Joseph PLOUER/RANCE	Surveillant	01/09/2015-31/08/2017
-LOIZEL Paul	Collège St Pierre PORT LOUIS	Aide Educateur	01/01/2016-30/08/2016
-LEURANGER Morgane	Lycée des métiers MONTBAREIL	Aide éducatrice	2000-2005
-HERENCIA Sandrine	Lycée L'Oasis CAEN	Employée Vie Scolaire	2009-2015
-GEORGES Shirley	Collège St Joseph REDON	Monitrice-Educatrice	2010-2017
-GOUR Malika	Collège Sacré Coeur LAMBALLE	Personnel Education	2011-2012

- Personnel administratif :

-GLOUX Karine	Lycée Marie Balavenne ST BRIEUC	Secrétariat	2015-2016
-DESBOIS Agnès	Lycée St Joseph LAMBALLE	Secrétariat	2000-2001

- Personnel de service :

- MORIN Sylvie	Ecole Sainte Anne ANDEL	EVS	01/09/2016-31/08/2017
-TROUCHARD Caroline	Ecole Sainte Anne ANDEL	EVS	01/09/2016-31/08/2017
-DOLEDEC Marilyne	Ecole Sainte Anne ANDEL	EVS	01/09/2016-31/08/2017
-CARRON Isabelle	Ecole Saint Joseph CORLAY	EVS	01/09/2015-31/08/2017
-TANDE Tiphaine	Ecole Saint Joseph DUAULT	ASEM	01/09/2016-31/08/2017
-VELY Catherine	Ecole Notre Dame de L'Isle GOUDELIN	ASEM	01/09/2016-31/08/2017
-AUFFREY Maureen	Ecole Sainte Anne LANGUENAN	ASEM	01/09/2015-31/08/2017
-HILAIRE Juliette	Ecole Sainte Anne LANGUENAN	EVS	01/09/2015-31/08/2017
-REGNAULT Fabienne	Ecole St Joseph PLOUER/RANCE	ASEM	13/10/2015-12/10/2017
-LE GUYADEC Sophie	Ecole Ste Anne POMMERIT LE VICOMTE	ASEM	01/09/2016-31/08/2017
-ROLLAND Ophélie	RPI St Yves/Notre Dame BREHAND	EVS	31/08/2016-30/08/2017
-AVRIL Marie Annick	Ecole Jeanne D'Arc ST BARNABE	EVS CUI	11/05/2015-31/08/2017
-GUILLAUME Paulette	Ecole N.D des Champs ST DENOUAL	EVS CUI	02/09/2014-31/08/2017
-LE TALLEC Jennifer	Ecole Ste Anne ST GILLES LES BOIS	ASEM	01/09/2014-31/08/2017
-LE COCGUEN Sandy	Ecole Ste Anne ST GILLES LES BOIS	AVS	05/01/2015-31/08/2017
-ROLLAND Marie Gabrielle	Ecole St Jean TREVENEUC	Agent de service	01/09/2015-31/08/2017
-BERTRAND Christine	Ecole St Jean TREVENEUC	ASEM	01/09/2015-31/08/2017
-MARAY Elodie	OGECC LAMBALLE	Agent de service	2014-2017
-ROUX Nathalie	Ecole St Guillaume ST ALBAN	ASEM	2012-2016

4 – Poste à pourvoir à la rentrée scolaire 2017-2018 :

-1 EVS	Ecole Sainte Anne ANDEL	CDD	01/09/2017
-1 ASEM	Ecole St Joseph DUAULT	CDD	01/09/2017
-1 ASEM	Ecole Ste Anne LANGUENAN	CDI	01/11/2017
-1 ASEM	Ecole Ste Anne POMMERIT LE VICOMTE	CAE-CUI	01/09/2017
-1 EVS	RPI St Yves/Notre Dame BREHAND	CDD	01/09/2017
-1 EVS	Ecole Jeanne d'Arc ST BARNABE	CUI	01/09/2017
-1 EVS Administratif	Ecole Ste Thérèse ST BRIEUC	CDI	30/06/2017
-1 EVS	Ecole Notre Dame des Champs ST DENOUAL	CUI	01/09/2017
-1 ASEM	Ecole St Jean TREVENEUC	CDD	01/09/2017
-1 Agent de service	Ecole St Jean TREVENEUC	CDD	01/09/2017

Les dossiers des autres demandeurs d'emploi peuvent être également consultés à la D.D.E.C.

Au vu de l'augmentation prévue des charges de personnel 2017-2018, nous vous invitons à la prudence pour le budget prévisionnel 2017-2018.